



## Statistique de l'impôt fédéral direct, Personnes physiques – Cantons Année fiscale 2008

### INTRODUCTION

La présente statistique fournit les résultats fiscaux **par cantons pour les personnes physiques** pour l'année fiscale 2008 (année de calcul et année fiscale 2008, année d'échéance 2009) dans tous les cantons.

**Les résultats pour la Suisse sont à partir de l'année fiscale 2003 de nouveau dépouillés** et publiés car tous les cantons appliquent le système de la taxation annuelle postnumerando.

**Les publications ne sont plus diffusées sur papier.** En revanche, les résultats pourront être consultés sur Internet, en format EXCEL.

Les différents résultats fournissent des renseignements sur le nombre de contribuables, le revenu imposable, le revenu net et le rendement de l'impôt d'après les classes de revenu et d'après les groupes de professions.

#### Passage de la méthode de taxation bisannuelle praenumerando à la taxation annuelle postnumerando

Selon l'art. 41 LIFD, les cantons sont libres de fixer, pour l'imposition dans le temps, une période fiscale annuelle correspondant à une année civile. Les dispositions des art. 208 à 220 LIFD sont alors applicables.

Les cantons ont utilisé de cette possibilité dans l'ordre suivant:

1995: BS

1999: ZH et TG

2001: BE, LU, UR, SZ, OW, NW, GL, ZG, FR, SO, BL, SH, AR, AI, SG, GR, AG, NE, GE, JU

2003: TI, VD et VS

En vertu de l'article 218 révisé de la LIFD, la taxation relative à l'impôt sur le revenu des personnes physiques n'est plus régie que par le nouveau droit et ce, dès la première année fiscale suivant la modification. Par conséquent, les revenus réalisés durant les deux années précédant la modification ne sont plus disponibles pour les statistiques.

### MESURES APPLIQUÉES À L'IMPÔT FÉDÉRAL DIRECT

Une vue d'ensemble sur les mesures se trouvent ici :

<http://www.estv.admin.ch/dokumentation/00075/00076/00698/01008/index.html?lang=fr>

Les résultats par commune sont publiés séparément.

Vous pouvez obtenir de plus amples renseignements auprès de

M. Daniel Schrag, au 031 / 322 73 85 ou [daniel.schrag@estv.admin.ch](mailto:daniel.schrag@estv.admin.ch)

ou de M. Bruno Schneeberger, au 031 / 322 73 84 ou [bruno.schneeberger@estv.admin.ch](mailto:bruno.schneeberger@estv.admin.ch)

---

Réalisation:	Division Etudes et supports, AFC
Rythme de parution:	Annuel
Langue du texte original:	Allemand
Copyright:	AFC, Berne 2011

---